



# LES CUMA, UN OUTIL

Beaucoup d'agriculteurs vivent en ce moment une situation difficile. La plupart des productions sont en crise et la visibilité pour les mois et années à venir est très faible.

La FD CUMA du Gers n'a pas vocation générale pour proposer les solutions financières et politiques, cependant, nous avons un rôle très important à jouer. Une CUMA c'est avant tout un groupe de personnes qui cherchent à améliorer leur situation « ici, maintenant et ensemble ». Il faut, plus que jamais, se serrer les coudes. Le repli sur soi ; qu'il soit économique ou humain ; est souvent une tentation, jamais une solution.

Le réseau des CUMA regroupe actuellement plus de la moitié des agriculteurs dans

notre région et a donc un impact considérable sur l'organisation de la production. Les CUMA ne seront pas épargnées par la crise actuelle.

Les Cuma restent un atout pour encaisser les brusques variations de la conjoncture en limitant l'endettement propre des exploitations et réduisant les coûts de mécanisation.

A nous de faire progresser les CUMA afin de fournir à tous des services performants (machines et main d'oeuvre) pour réduire les coûts de production et améliorer les conditions de travail et de vie.

Pour cela, il faudra évoluer pour s'adapter. De nouveaux projets peuvent contribuer à réduire les charges des exploitations (nouvelles

machines, nouvelle organisation, achats groupés ou autres) ou mieux valoriser les produits (circuits courts par exemple).

D'ores et déjà, nous avons alerté les services de l'Etat et les banques sur les difficultés qui se présentent. Nous leur demandons en particulier d'étendre aux Cuma les mesures d'aides aux exploitations agricoles. D'autres démarches sont envisagées, notamment vis-à-vis des collectivités régionales et départementales.

Bref c'est un « plan d'urgence » que le réseau Cuma, du niveau local au national, doit adopter. S'agissant en particulier de votre fédération de proximité, elle est prête à vous accompagner et à vous soutenir. N'hésitez pas à nous faire appel.

## Réduire ses charges et raisonner sa mécanisation

300 à 350 €/ha et parfois plus tel est le poids des charges de mécanisation dans nos exploitations.

Et pourtant pour faire face aux exigences techniques de la plupart des productions mais aussi pour améliorer les conditions de travail chacun s'accorde à reconnaître qu'un matériel performant, moderne et adapté est nécessaire.

Plus l'exploitation sera diversifiée, plus il lui faudra du matériel

spécifique qui sera très souvent peu utilisé.

A l'heure actuelle, peut on encore se permettre d'investir dans du matériel qui dormira sous le hangar 360 jours dans l'année sous prétexte qu'on pourra l'utiliser quand on veut ?

L'embellie entrevue fin 2007 semble bien lointaine.

Dans ce contexte économique extrêmement volatile auquel s'ajoutent les aléas climatiques,

comment faire des projets, comment prévoir ?

Une seule solution : réduire ses charges.

Plus que jamais, il faut investir juste et raisonné. La survie de nombreuses exploitations passe par là.

Des solutions sont déjà fort développées dans le département. La CUMA en représente une des plus utilisées et des mieux adaptées.

## Economiser avec la Cuma

Lorsque l'on sait que le poste mécanisation représente environ 30 % des charges d'une

exploitation et que 80 % de ces charges sont des charges fixes (d'amortissement notam-

ment), il devient urgent de réfléchir à sa stratégie de mécanisation.

A travers un exemple, essayons de chiffrer ces économies :

### Economie de trésorerie

	Agriculteur A S'équipe individuellement	Agriculteur B S'équipe en CUMA
Matériel acheté	Tracteur 120 cv - 50 000 € 300 h/an	Tracteur 120 cv - 50 000 € 900 h/an dont 300 h par B
<b>Financement :</b>		
Autofinancement	20 % = 10 000 €	12 000 € dont 1/3 de CS versé par B soit 4 000 €
Subvention		3000 €
Emprunt	40 000 € à 3,50 % sur 7ans	Prêt CUMA 35 000 € (1,61 % sur 7ans)
<b>Trésorerie engagée :</b>		
Autofinancement	10 000 €	CS de 4 000 €
Emprunt	7 annuités de 6 542 € soit 45 794 €	7 annuités de 5 327 € dont 1/3 supportée par B soit : 5 327 x 7 x 1/3 = 12 429 €
<b>Trésorerie totale engagée</b>	<b>55 794 €</b>	<b>16 429 €</b>
<b>Soit une économie de 39 365 €</b>		



### Prix de revient plus bas

Le prix de revient horaire est le résultat de l'addition des charges fixes ramenées à l'heure et des charges proportionnelles (carburant, entretien...).

	Agriculteur A S'équipe individuellement 300 h/an	Agriculteur B S'équipe en CUMA 900 h/an dont 300 h par B
Amortissement linéaire	50 000 €/7 = 7142 €	50 000 €/7 = 7142 €
Frais Financiers	40 000 € à 3,50 % sur 7ans Soit : 827 €	35 000 € à 1,61% sur 7ans Soit : 327 €
Assurance	300 €	300 €
Frais fixe CUMA		200 €
Carburant, entretien.. (3 €/h)	3 x 300 = 900 €	3 x 900 = 2700 €
<b>Prix de revient à l'heure</b>	<b>9169/300 = 30,56 €/h</b>	<b>10 669/900 = 11,85 €/h</b>
<b>Soit une économie de 5 614 €/an</b>		



# POUR PASSER LA CRISE

## Quelques exemples de tarifs pratiqués en Cuma :

Matériel	Nombre d'unités réalisées au sein de la CUMA	Tarif pratiqué
Tracteur < 145cv	700 h	15 €/h
Tracteur > 145cv	700 h	20 €/h
Moissonneuse	350 ha	60 €/ha
Ensileuse	170 h	150 €/h
Semoir	100 ha	14 €/ha
Machine à vendanger	100 ha	200 €/ha



## Le Financement des Cuma

Pour tout investissement, il y a trois sources de financements.

**1. L'autofinancement :** au minimum égal de 20 % de l'investissement. Il est assuré par les adhérents au prorata de l'activité et constitue le capital social de la CUMA.

**2. L'emprunt :** les prêts MTS-CUMA à 1,61 % permettent de financer sur 9 ans des matériels de traction, automoteurs de récolte, machines à vendanger, matériels tractés de récolte fourragère, pulvéautomoteur, télescopiques, matériels de préparation des aliments du bétail, hangars.

**3. Les subventions :**

- Les aides du Conseil Régional : Les CUMA qui investissent dans du matériel neuf ou d'occasion et/ou construisent un hangar peuvent être subventionnées par la Région.

La subvention est calculée en fonction de l'investissement (maximum 40 % du HT) et du nombre d'adhérents (maximum 400 €/adhérent et 1000 €/adhérent pour les groupes tracteurs).

- Les aides du FEADER en cofinancement avec le Conseil Régional : Une subvention de 30 % peut être versée aux CUMA qui investissent dans une dessileuse automotrice, pulvérisateur automoteur, machine à vendanger, aire de lavage, combiné coupeur scieur fendeur chargeur, matériel

de transformation, équipement économe en énergie pour les CUMA de transformation.

- Les aides du Conseil Général : Les CUMA qui créent un groupe avec du matériel TCS (Techniques Culturelles Simplifiées), d'élevage, un groupe tracteur ou construisent un hangar peuvent bénéficier de 15 % de subvention.

Ces subventions permettent de renforcer la solidité financière des CUMA, d'augmenter leur capacité de financement et donc favoriser l'émergence de nouveaux projets, d'améliorer leur indépendance financière et donc de recourir moins à l'emprunt. Pour les adhérents, cette consolidation financière de la CUMA a une incidence directe sur les prix de revient : réduction des frais financiers, diminution de l'amortissement annuel car possibilité de dissocier la durée d'amortissement du matériel de la durée de l'emprunt sans souci de trésorerie. Cela se traduira par une durée d'amortissement plus longue plus adaptée à la réalité.

Plus de solidité, plus d'indépendance, plus de sécurité, des prix de revient minorés, les subventions perçues par les CUMA sont un atout primordial de leur développement. Elles ont permis à de nombreuses CUMA en quelques années d'avoir un niveau de bilan satisfaisant.

## En Conclusion

Dans de nombreux cas, la diminution des charges ne constitue pas l'unique motivation.

La qualité du service et le confort de travail sont aussi déterminants.

Même si on ne peut pas affirmer que tout le matériel peut être utilisé en commun, on constate que très peu de CUMA qui se sont données les moyens de s'organi-

ser et de se gérer correctement s'arrêtent.

Il s'agit donc d'un moyen important que doivent utiliser tous ceux pour qui le suréquipement peut entraîner de graves difficultés.

La FD CUMA est là pour vous aider et vous renseigner.

## Les Cuma au service du territoire

Dans un contexte mondial où les ressources énergétiques fossiles s'amenuisent et les contraintes de réchauffement climatique apparaissent les sources d'énergie alternatives deviennent incontournables.

Dans un département où la forêt prend une place importante et où l'entretien des bordures de champs engendre de grandes quantités de bois, il paraît intéressant de s'intéresser aux ressources disponibles et aux débouchés possibles pour ce bois non valorisé dans la filière bois industriel classique.

Le bois énergie peut être commercialisé sous différentes formes : la bûche, utilisée par la majorité des foyers français mais difficile à valoriser sur de grosses unités de chauffage, les plaquettes faites à partir de bois déchiqueté mesurant 2 à 5 cm et les granulés obtenus par la compression de sciures de bois.

Le bilan carbone du chauffage bois se révèle être le meilleur, en effet lors de sa combustion, le bois ne fait que libérer dans l'air le di-

oxyde de carbone qu'il a absorbé durant sa croissance. Son impact est donc neutre sur l'effet de serre. D'autres part le coût énergétique du bois déchiqueté est de 1,9 centimes par kWh contre 6,7 pour le fioul ou 11,9 pour l'électricité ; (source Ministère de l'écologie et de l'énergie).

Le rapport énergétique est donc très favorable et doit être pris en considération dans les renouvellements d'installation de chauffage individuel, collectif ou d'infrastructures agricoles (séchoirs à maïs, tabac, bâtiments d'élevage, serres). En effet 30 MAP mètres apparents de plaquettes suffisent à chauffer une maison de 200 m<sup>2</sup>.

Sans aucun doute, le chauffage aux plaquettes est économique et permet de valoriser du bois sans débouché, mais dans une région où aucune structuration de filière existe, nous nous retrouvons dans une situation latente où les producteurs de plaquette attendent que les chaudières s'installent et inversement ceux qui souhaitent

s'équiper de chaudière attendent que la filière de production se mette en place. C'est dans ce cadre que les Cuma en tant qu'acteurs locaux s'impliquent dans la création de cette filière

A présent l'heure est aux décisions, le pari étant que l'offre va créer la demande dans un secteur où l'alternative au pétrole paraît inéluctable.

### Le Bois Energie en Chiffres

1 stère de bois bûche ~ 1,5 MAP (Mètre cube Apparent de Plaquette à 25 % d'humidité)

1 tonne sèche ~ 4 MAP ~ 3 500 kWh ~ 360 L de fioul 100 mètres linéaires de haie ~ 15 à 40 MAP

Tarif plaquettes ~ 0,02 €/kWh.

## Aignan : Mobilisation des différents acteurs autour du bois énergie

L'objectif de la journée bois énergie organisée le 29 Octobre à Aignan était de réunir les acteurs amont et aval de la filière afin d'engager une réflexion et de permettre une concertation des acteurs.

C'est chose faite. En effet, une centaine de personnes, aussi bien agriculteurs, forestiers, élus locaux et organismes partenaires sont venus échanger et débattre avec les experts du CRPF, de la CPB, de VIVADOUR et s'enrichir des témoignages de B.Langlois responsable bois énergie

de la FD CUMA24 et JP BARIC directeur de l'association bois énergie 66.

Ce débat a été suivi par des démonstrations. Afin de visualiser la production de plaquettes, une machine de la CUMA INNOV'17 de Charente Maritime avait fait le déplacement. Animée par la prise de force d'un tracteur à poste inversé de 380 cv, cette déchiqueteuse permet de produire 120 à 150 MAP à l'heure et permet d'obtenir des coûts de production intéressants.

A son côté était présent des fen-

deuses horizontales et verticales, ainsi qu'un combiné scieur fendeur permettant de réduire des troncs d'arbre en bûches. Tous ces matériels séduisent les agriculteurs et forestiers par leur efficacité et par le gain de confort de travail qu'ils procurent.

Dans ce cadre la FD CUMA du Gers est à l'écoute de toutes les personnes désirant s'équiper de ce type de matériel, sachant qu'il existe déjà des projets à l'étude.

**Pour tout renseignement complémentaire contacter la FD CUMA 32 : 05.62.61.79.20.**

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la FD CUMA 32 au 05.62.61.79.20